NAMUR CAPITALE

ROYAUME DE BELGIQUE

Département des Affaires Civiles et Sociales
– Population - Etat civil –

Hôtel de Ville B-5000 NAMUR

Ouverture : ● du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00
● le samedi, de 8h30 à 11h30 - uniquement sur rendez-vous via www.namur.be/rdv ou au 081/246.000

☎ : 081/246.246 🖷 : 081/246.283

: www.namur.be

P R O C U R A T I O N

Je soussigné·e (nom, prénom(s)) .....

né·e à ....., le.....,

domicilié·e à (code postal).....(localité).....

rue..... n°.....Bte.....

AUTORISE PAR LA PRÉSENTE

M / Mme (nom, prénom(s)) .....

né·e à ....., le.....,

domicilié·e à (code postal).....(localité).....

rue..... n°.....Bte.....

☐ A reprendre mon extrait de casier judiciaire.

☐ A reprendre le certificat d'hébergement

☐ A reprendre la Kids-ID de mon enfant (nom, prénom(s)) .....

☐ Autres motifs : à me représenter auprès de l'administration communale, service Population – Etat civil pour :

.....

.....

! Attention, avec les nouvelles cartes d'identité (eID) biométrique, il est impossible de réaliser un retrait d'eID pour une personne de 12 ans ou plus sur base d'une procuration.**!**

Fait à ..... le, ...

Le/la mandant·e,
(signature)

Le/la mandataire,
(signature)

! Cocher la mention concernée

Le/la mandataire devra se munir de sa carte d'identité et celle du/de la mandant·e ou la photocopie.